Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260226-D20260226_02-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	15

Date de la convocation
20 février 2026
Nombre de pouvoirs
0
Numéro de la délibération
2026-02

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 février 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, M. Stéphane PAUTONNIER, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :

Etait absent excusé à 20h00 :

M. Dominique BOSSERAY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

2026-02 Proposition du Syndicat de Voirie de Fougères Nord pour l'inscription au BP 2026

Monsieur le Maire présente la proposition de budget primitif du Syndicat de Voirie de Fougères Nord concernant les dépenses de voirie 2026 de la commune de Landéan indiquées ci-dessous :

	Propositions dépenses de voirie année 2026	Montant
Section de fonctionnement	Frais de travaux	32 746.30 €
	Frais de gestion	48 698.20 €
	Total :	**81 174.50 €**
Section d'investissement	**Travaux à effectuer :**	
	Abribus - Bardage latéral	1 313.04 €
	La Haute Bézillière - Fossé drainant	7 107.70 €
	La Haute Bézillière - Modernisation	3 150.00 €
	Rue Jean Moulin - Ilots et signalisation	7 756.26 €
	VC3 - Fossé drainant	12 182.90 €
	Travaux de Voirie	10 000.00 €
	Travaux 2025 mandatés en 2026	
	Aire de jeux	1 500.00 €
	Total des travaux :	**43 009.90 €**
	Déficit d'investissement 2025	13 684.26 €
	Récupération TVA de l'exercice 2024	-8 148.98 €
	Amortissements	- 3 401.14 €
	Total à reporter :	**45 144.04 €**

Après en avoir délibéré, par 15 voix, le Conseil Municipal :
- accepte d'inscrire au budget primitif 2026 de la commune de Landéan la proposition 2026 du Syndicat de Voirie de Fougères Nord, soit :
- en dépenses de fonctionnement, la somme de 81 174.50 € (frais de travaux et de gestion 2026) à l'article 65568 « autres contributions »,
- en dépenses d'investissement, la somme de 45 144.04 € (travaux) à l'article 204182 « bâtiments et installations » à l'opération 00981 « travaux de voirie ».

Monsieur le Maire indique qu'à la réception des factures d'investissement un montant figure pour l'utilisation du matériel du Syndicat de Voirie pour les chantiers. Ce montant doit être désormais payé en fonctionnement à l'article 65568. Le montant étant inconnu pour l'instant, un budget supplémentaire de 700 € sera inscrit à cet article.

Dominique BOSSERAY
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 26 février 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133